

Sauver l'enseignement des sciences physiques dans les collèges

L'enseignement des sciences physiques dans le premier cycle se fait dans des conditions difficiles, mais il est assuré.

Les succès remportés auprès des enfants sont dus au dévouement des professeurs.

Il faut que tout le monde comprenne combien la qualité de cet enseignement qui doit, conformément aux instructions officielles être expérimental, est tributaire des conditions matérielles dans lesquelles il est dispensé. Il convient de sensibiliser les responsables, les parents, les collègues.

Pour cela le bureau de l'U.d.P. a établi un dossier. Ses objectifs essentiels sont les suivants :

— montrer les finalités propres à l'enseignement des sciences physiques et le rôle qu'elles peuvent jouer dans la formation des enfants.

— apporter des témoignage sur la situation actuelle.

Il est volontairement focalisé sur le problème des effectifs, mais les autres problèmes sont évoqués.

Il comprend :

— un exposé de la situation et de nos demandes.

— des témoignages de collègues exposant comment le nombre de 24 élèves par groupe en manipulation conduit à appauvrir notre enseignement ; comment le trop grand nombre d'élèves dont un professeur a la charge rend sa tâche écrasante, et diminue l'efficacité de son travail.

— un dessin et des photographies pour illustrer les conditions dans lesquelles se font les manipulations,

— des opinions d'élèves.

Ce dossier sera communiqué au niveau national au Ministère de l'Education Nationale, aux Associations de parents d'élèves.

Mais pour que son impact soit efficace une action décentralisée doit être entreprise.

Il faut également toucher

à l'échelon Académique : les Rectorats, la presse locale, les élus...

à l'échelon local : les membres des Conseils d'établissement, les parents d'élèves, les élus...

C'est l'affaire de chacun d'entre nous.

Vous pourrez vous procurer ce dossier à partir de fin septembre en demandant le nombre d'exemplaires nécessaires à votre action, soit au bureau national, soit, de préférence, auprès du bureau de votre section Académique.

Une feuille jointe au dossier vous permettra de tenir votre section Académique et (ou) le bureau national au courant de votre action.

Enfin nous vous rappelons que vous trouverez dans le B.U.P. d'avril 81 page 902 des exemples de solutions possibles pour constituer des groupes à partir de plusieurs classes.
